

AVIS DE LA BOURSE

- ◆ Admission des actions de la Société Les Ciments de Bizerte «SCB» au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse.

Admission au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse

Le Conseil d'Administration de la Bourse s'est réuni le 07 août 2009 et a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse:

- des 35 237 830 actions existantes composant le capital actuel de la Société les Ciments de Bizerte, et
- des 8 809 460 actions nouvelles souscrites à émettre par la Société Les Ciments de Bizerte dans le cadre d'une augmentation de capital.

Les 44 047 290 actions admises, de nominal 1 dinar chacune, portent jouissance en dividende à partir du 1^{er} janvier 2009.

Diffusion des titres offerts

- L'Offre Publique porte sur l'émission dans le public de 8 809 460 actions nouvelles souscrites soit 20,0% du capital après augmentation et sera réalisée par une Offre à Prix Ferme «OPF».

Le prix de souscription est fixé à 11,500 dinars, soit une prime d'émission de 10,500 dinars. Le montant à lever est de 101,30 millions de dinars.

Conformément à la décision de l'AGE du 05 Août 2009, les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit de souscription dans l'augmentation du capital projetée.

Les conditions de réalisation de cette opération feront l'objet d'un avis qui sera publié ultérieurement au bulletin de la Bourse.

Intermédiaire chargé de l'opération

BNA CAPITAUX est l'intermédiaire chargé de l'admission.

Evaluateur

L'évaluation a été réalisée par Deloitte.

Il reste entendu que l'ouverture des souscriptions à l'augmentation de capital ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.